

Procès-verbal de la suite de l'installation des Autorités communales de Clarmont pour la législature 2021-2026

Mercredi 16 juin 2021

Ordre du jour

1. Salutations et appel
 2. Assermentation complémentaire d'un membre de la Municipalité
 3. Élection du/de la Vice-président-e
 4. Élection des membres de la Commission ERM
 5. Nomination d'un-e délégué-e suppléant-e auprès de l'ASIABE
-

1. Salutations et appel

M. Luc Fontolliet, Président, ouvre la séance à 22h30 et souhaite la bienvenue à l'assemblée dans la grande salle de Chaniaz.

Mme Erika Favre, Secrétaire, procède à l'appel des membres du Conseil, législature 2021-2026.

14 membres sont présents et 2 sont excusés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. Luc Fontolliet demande si des personnes n'auraient pas été appelées.

Plusieurs personnes se manifestent et sont priées de se présenter.

M. Luc Fontolliet procède à l'assermentation de Mesdames Méry-Anne Mamin, Micheyle Gaillard et Danielle Staines et de Messieurs Rocco Tavaglione, François Gatabin et Stéphane Plattner. Le Conseil est désormais composé de 22 membres dont 19 votants présents.

2. Assermentation complémentaire d'un membre de la Municipalité

M. Luc Fontolliet félicite M. Fabien Fiechter pour son élection puis, après s'être assuré qu'il n'y a aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la Loi sur les communes, procède à son assermentation au sein de la Municipalité.

À l'appel de son nom, de Monsieur Fabien Fiechter solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021.

3. Élection du/de la Vice-président-e

M. Luc Fontolliet informe l'assemblée que **M. Rocco Tavaglione** a fait part au Bureau de son intérêt pour le poste de Vice-Président et demande si quelqu'un d'autre souhaite se présenter, ce qui n'est pas le cas.

M. Rocco Tavaglione est élu tacitement Vice-Président du Conseil et du Bureau électoral.

4. Élection des membres de la Commission ERM

Mme Micheyle Gaillard et **M. Christian Viande** sont élus tacitement membres de la Commission ERM.

Le nom de **M. Alain Moret** est évoqué. Ce dernier n'étant, à ce jour, pas membre du Conseil, **M. Luc Maurer** suggère que le Président procède personnellement à son assermentation et officialise son élection à ce moment-là. **M. Luc Fontolliet** soumet cette façon de faire à l'assemblée qui l'accepte.

La Commission sera donc composée de **Mme Micheyle Gaillard**, **M. Alain Moret** et **M. Christian Viande**.

5. Nomination d'un-e délégué-e suppléant auprès de l'ASIABE

M. Luc Maurer est élu tacitement délégué suppléant auprès de l'ASIABE.

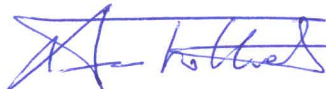
Il devient donc le suppléant de **Mme Olivia Gay**, déléguée de la commune de Clarmont auprès de l'Association Scolaire Intercommunale Apples-Bière et Environs (ASIABE).

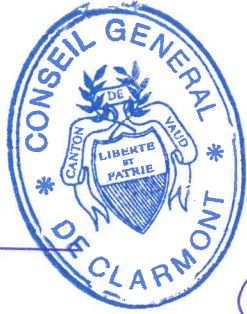
L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traités, **M. Luc Fontolliet** termine en rappelant les dates importantes à venir :

- 26 septembre 2021 : votations fédérales
- 24 novembre 2021 : 1^{ère} séance ordinaire du Conseil général, législature 2021-2026
- 28 novembre 2021 : votations fédérales

La parole n'étant plus demandée, **M. Luc Fontolliet** clôt la séance à 22h45.

Clarmont, le 16 juin 2021.


L. Fontolliet, Président


E. Favre, Secrétaire